

Veillez trouver ci-joint chèque n° **8302418** de 280,00 euros
en règlement de A7768084/DELE18.XSUR
Expéditeur _____



BRED
BANQUE POPULAIRE

Payez contre ce chèque

non endossable, sauf au profit d'une banque ou de tout autre établissement admis à être endossataire par la loi

Deux cent quatre vingt
euros
C.E.V

€ 280,00 €

Payable en France

Villiers S/ Marne LE 5/05/2016

TOUTES AGENCES
BRED BANQUE POPULAIRE
TEL 08 20 33 62 21
140917 9221

Cpte N. 519 04 2000
SCI REVELLAT-PERROQUETS
33 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

DPT: 94

chèque N°

(21) GUADELOUPE

8302418 0750001079034 000519042000

Dossier n°

A7768084/DELE/8.XJUR

A rappeler lors de tout contact

Affaire : COOPERATIVE DE/REVELLAT .
Suivie par Véronique DE LESTANG

Vos références :

Vos références :

(A7768084/DELE/8.XJUR)

Monsieur et Madame REVELLAT .
33 RUE DES PERROQUETS
94550 VILLIERS SUR MARNE

Bois-Colombes, le 06/04/2016

Monsieur et Madame,

A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse de votre part à notre dernière lettre.

Nous nous étonnons de ce silence compte tenu de l'opportunité de résoudre cette affaire à l'amiable et d'éviter ainsi d'être poursuivi en justice avec toutes les conséquences fâcheuses qui s'y attachent.

Votre responsabilité étant engagée dans cette affaire, nous vous conseillons vivement de donner suite à notre réclamation dans un délai maximum de quinze jours à compter de la réception de la présente.

Nous restons dans l'attente du chèque à l'ordre de notre client de 282 euros TTC correspondant au montant de votre franchise.

A défaut de réaction de votre part, nous serons contraints de porter cette affaire au contentieux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur et Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour/la Société

Véronique DE LESTANG

PJ : copie de notre dernière lettre